



MARE NOSTRUM lance son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth à Paris

- **Prix de l'Offre** : entre 4,96 euros et 5,78 euros par action
- **Taille de l'Offre** : augmentation de capital d'environ 6,9 M€ pouvant être portée à un maximum de 7,9 M€ en cas d'exercice de la clause d'extension
- **Période de l'Offre** : du 15 novembre au 28 novembre 2019
- **Engagements de souscription** pour un montant de 5,3 M€ garantissant la réalisation de l'opération
- **Début des négociations sur le marché Euronext Growth** : 4 décembre 2019
- **Titres éligibles aux FCPI, PEA et PEA-PME¹**



Grenoble, 15 novembre 2019. Mare Nostrum, expert innovant des Ressources Humaines pour les PME/ETI, annonce ce jour le lancement de son introduction en Bourse sur Euronext Growth, en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché Euronext Growth Paris (Code ISIN : FR0013400835 - Mnémonique : ALMAR).

- **Un acteur reconnu du travail temporaire, du recrutement, de la formation et du portage salarial/mobilité professionnelle dédié aux PME/ETI**
- **Une capacité unique à répondre à des besoins très spécifiques au travers d'une offre multimarque et innovante au plus près des bassins d'employabilité**
- **Un groupe familial détenu à 100% par ses fondateurs, un développement autofinancé depuis la création**
- **Une dynamique de croissance organique forte de 23% qui surperforme le marché² (+ 1,8%) pour un chiffre d'affaires de 149 M€ en 2018**

Nicolas Cuynat, Président Directeur Général de Mare Nostrum, déclare : « Depuis 15 ans, l'histoire de Mare Nostrum se confond avec celle des grands travaux en France pour lesquels le Groupe est devenu un véritable « fournisseur officiel » de main d'œuvre. La reconnaissance qui en découle nous a permis de forger un socle d'affaires solide et d'accompagner notre déploiement géographique au plus près de nos clients. Parce que la richesse humaine est indispensable au succès des PME/ETI nous avons bâti une offre toujours plus riche et innovante, accompagnant l'évolution du marché de

¹ Ces dispositifs sont conditionnels et dans la limite des plafonds disponibles. Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de leur conseiller financier.

² Marché du Travail temporaire en France - Source Prism' emploi



l'emploi, anticipant les métiers de demain. Cette dynamique propre, portée par un management participatif, a fait de Mare Nostrum et de ses marques, un interlocuteur de proximité des entreprises et collectivités sur tous ses territoires d'implantation. Surperformant notre marché, nous souhaitons par notre introduction en bourse poursuivre notre stratégie gagnante en prenant place sur de nouvelles zones géographiques, renforcer nos ventes croisées, déployer des plateformes Emploi innovantes, tout en associant davantage tous nos collaborateurs. Notre agilité, notre audace, notre proximité doivent ainsi nous permettre de devenir l'acteur incontournable des Ressources Humaines pour les PME/ETI ».

Une offre à forte valeur-ajoutée dédiée aux PME/ETI

Fondé en 2004, le Groupe Mare Nostrum propose une **offre sur-mesure de gestion des ressources humaines dédiée aux PME/ETI**. Son savoir-faire historique en travail temporaire est complété par des expertises pointues en recrutement, formation et portage salarial/mobilité professionnelle.

Mare Nostrum propose ainsi une **offre multimarque fine et profilée pour les besoins clients** qui lui assure une qualité de services à forte valeur ajoutée avec des candidats/intérimaires experts dans leur domaine. Cette offre différenciante lui permet de répondre parfaitement aux demandes de ses **6 500 clients actifs**³.

Le Groupe dispose de plus de **100 implantations commerciales** en France et à l'international (Portugal, Roumanie et Pologne) le plus souvent positionnées sur des zones délaissées par les majors du secteur. Ce réseau d'agences de proximité est caractérisé par sa forte implication dans la vie associative, économique et sportive locale. Elle permet au Groupe d'être au plus près des candidats et d'avoir une parfaite connaissance des besoins clients.

La **flexibilité et la réactivité** du Groupe lui permettent de répondre et d'anticiper parfaitement les mutations actuelles du marché du travail.

Une capacité unique à répondre à des besoins très spécifiques

La forte différenciation du Groupe réside dans sa volonté historique de profiler des offres sur-mesure pour fournir une main d'œuvre hautement qualifiée sur des métiers très spécifiques.

Au travers de sa marque **Altitudes Facilities**, dédiée au secteur de la montagne et des milieux extrêmes, le Groupe répond notamment à la problématique de saisonnalité des stations de ski en proposant des candidats formés capables de travailler l'été (entretien route ou du matériel...) et l'hiver (conducteur d'engin de déneigement, pisteuse...).

De même, pour les grands chantiers nationaux et internationaux, Mare Nostrum recrute, forme et accompagne la mobilité de candidats pour des missions de longue durée via sa marque **Grands Travaux Facilities**.

Véritable atout concurrentiel, Mare Nostrum a également démontré sa **capacité à recruter des profils pénuriques à l'international** afin de satisfaire la demande française. Par ce biais, le Groupe favorise la mobilité intra-européenne en proposant aux candidats un accompagnement complet et des contrats en droit français. Chaque année, près de 400 à 600 personnes issues de ce sourcing sont employées par le Groupe en France.

³ Sur les 12 derniers mois

Une gouvernance stable et pérenne, un management engagé

Mare Nostrum est **détenu à 100% par ses fondateurs et leurs familles**. Les dirigeants du Groupe, Nicolas Cuynat, Thierry de Vignemont, Frank Hueber et Didier Cuynat, disposent d'une solide expérience professionnelle dans le monde de l'intérim et partagent les mêmes valeurs humaines. Par ailleurs, les managers des filiales sont tous associés de leur structure permettant ainsi au Groupe d'allier fidélisation et implication de sa force opérationnelle.

Fidèle à cette philosophie, Mare Nostrum a procédé à l'émission d'obligations convertibles pour un montant global de 5.330.000€ souscrites, par les managers du Groupe, un partenaire commercial, des investisseurs extérieurs et un partenaire de Mare Nostrum dans le cadre d'une opération de croissance externe. Ces obligations ne portent pas d'intérêts et sont exigibles de manière anticipée dans le cadre de l'introduction en Bourse (avec obligation pour chaque Obligataire de souscrire à l'Offre par compensation de sa créance obligataire) et sans aucune prime de conversion. Ces obligations convertibles sont assorties de bons de souscription d'actions dont le nombre sera déterminé au moment de l'augmentation de capital à intervenir dans le cadre de l'introduction en Bourse⁴.

Mare Nostrum, une croissance rentable et solide qui surperforme le marché

Ce positionnement ciblé permet à Mare Nostrum d'afficher depuis sa création une **croissance forte de son activité qui surperforme le marché**². En 2018, le chiffre d'affaires s'inscrit à 149 M€ et enregistre 23 % de croissance organique dans un marché de l'intérim² qui progresse de 1,8% sur la même période. Cette bonne tendance s'est confirmée sur le 1^{er} semestre 2019 avec un chiffre d'affaires de 81,6 M€ en amélioration de 19% dont 11% à périmètre constant. Cette **progression régulière et profitable** atteste ainsi de la capacité du Groupe à allier croissance et rentabilité.

A l'image de ces performances, le Groupe qui dispose de fondamentaux solides et d'une situation financière saine, s'inscrit dans un schéma de croissance dynamique et durable.

Une ambition claire : devenir l'acteur incontournable des RH pour les PME/ETI

Cette introduction en Bourse va doter Mare Nostrum des moyens nécessaires pour intensifier son développement et le déploiement de nouvelles offres. De plus, le statut de société cotée offrira à Mare Nostrum une meilleure visibilité tout en renforçant sa crédibilité auprès de ses clients et partenaires.

Le Groupe ambitionne de devenir l'acteur incontournable des solutions RH pour les PME/ETI. Pour se faire, il prévoit **d'étendre son expertise en Travail temporaire à de nouveaux secteurs**, tels que la logistique/transport et le médical/paramédical, et de **renforcer son sourcing à l'international** avec l'ouverture de nouveaux pays (Espagne, pays de l'Est...).

Pour accompagner cette accélération de la croissance organique, Mare Nostrum entend également **renforcer le Cross Selling⁵ afin de doubler le nombre de clients multimarque**. Avec près de 6 500 clients captifs, seulement 10% utilisent deux marques du Groupe actuellement, ouvrant ainsi un important potentiel de développement. A cet effet, le Groupe va **développer des solutions clés en**

⁴ Chaque obligation convertible donnera droit à un nombre d'actions calculé en fonction du prix final retenu dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société, étant précisé que la compensation en ce cas interviendra à l'occasion et dans les conditions de l'émission réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société et sous réserve de sa réalisation définitive. A chaque obligation convertible sont attachés des bons de souscription d'actions dont le nombre sera égal à celui des actions nouvelles émises lors de la compensation de la créance obligataire devenue exigible dans le cadre de l'introduction en Bourse.

⁵ Ventes croisées

main, à l'image de son offre Aer'ness dans les métiers du drone, et déployer ses **job stores** « Terra Nostra », **agences multimarque**, qui regroupent sur un même lieu l'ensemble de l'offre Mare Nostrum. Le Groupe a déjà ouvert en 2019 **trois** « Terra Nostra » en Isère à Bourgoin-Jallieu, Grenoble et Bourg d'Oisans.

Par ailleurs, le Groupe prévoit d'**intensifier sa croissance externe** et de profiter de la concentration du secteur de l'intérim pour sélectionner les opportunités qui lui permettront d'étendre ses expertises à de nouveaux métiers/secteurs, d'intégrer de nouvelles technologies ou encore de se déployer sur de nouveaux pays.

Partenaires et conseils de l'opération

Chef de file
Champeil Asset Management



Commissaire aux comptes
Grant Thornton



Listing Sponsor
Aelian Finance



Commissaire aux comptes
ACA



Conseil Juridique
Lamy Lexel



Commissaire aux comptes
Caelis



Pour en savoir plus sur l'introduction en bourse : www.mare-nostrum.eu

A propos de Mare Nostrum :

Depuis près de 15 ans, le groupe Mare Nostrum est un expert innovant de la gestion des ressources humaines spécialisé dans le travail temporaire, le recrutement, la formation ainsi que le portage salarial et la mobilité professionnelle. Le Groupe est présent sur l'ensemble du cycle de l'emploi au travers d'une offre multimarque dédiée aux PME/ETI. Son approche sur-mesure orientée clients à forte valeur ajoutée, lui permet d'afficher une croissance rentable et dynamique. Il s'appuie sur plus de 270 collaborateurs permanents, 12 000 intérimaires et plus de 100 implantations commerciales (France et International). Mare Nostrum est labellisé « Entreprise innovante » par Bpifrance.

Contacts



Investisseurs

Nicolas Cuynat
Tél : +33 (0)4 38 12 33 50
investisseurs@mare-nostrum.eu



Investisseurs

Jérôme Gacoïn / Solène Kennis
Tél : +33 (0)1 75 77 54 68
skennis@aelium.fr

Presse

Soraya Pilonchéry
Tél : +33 (0)6 20 00 62 63
spilonchery@aelium.fr

MODALITÉS DE L'OPÉRATION D'INTRODUCTION EN BOURSE DU GROUPE MARE NOSTRUM

Conformément à la réglementation, Mare Nostrum a établi un Document d'Information et le Conseil d'Euronext a, le 14 novembre 2019, validé le projet d'admission sur Euronext Growth permettant d'initier le projet de cotation des actions du Groupe Mare Nostrum sur Euronext Growth (voir ci-après le calendrier indicatif de l'opération) sous la forme d'une augmentation de capital d'un montant maximum de 7,9 M€ (y compris Clause d'Extension et dont 5,3 M€ seraient libérés par compensation de créances) comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une Offre à Prix Ouvert (OPO), principalement destinée aux personnes physiques ; étant précisé que :
 - a. les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés : fraction d'ordre A1 (de 1 action jusqu'à 200 actions incluses) et fraction d'ordre A2 (au-delà de 200 actions);
 - b. Les fractions d'ordre A1 de l'OPO bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordres A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient pas être entièrement satisfaits ;
- un Placement Global destiné aux investisseurs institutionnels.

La présente admission sur Euronext Growth et l'émission des Actions Nouvelles ne donneront pas lieu à un Prospectus visé par l'AMF, cette dernière représentant un total d'offre inférieur à 8 M€, étant précisé qu'aucune offre similaire n'a été faite par la Société au cours des douze derniers mois.

Capital social avant l'opération

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 604 825,10 € divisé en 6 048 251 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune.

Codes d'identification des titres du Groupe Mare Nostrum

- Libellé : Mare Nostrum
- Code ISIN : FR0013400835
- Mnémonique : ALMAR
- Code ICB : 2793 - Business Training & Employment Agencies
- Compartiment : Euronext Growth

Prix de souscription des actions nouvelles

La fourchette indicative du prix est fixée entre 4,96 euros et 5,78 euros par Action Offerte.

Nombre d'actions offertes

L'Offre s'effectuera par la mise sur le marché de 1.295.441 Actions Nouvelles, pouvant être portée à un maximum de 1.489.757 Actions Nouvelles en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension (sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre soit 5,37€ par action).

Montant brut de l'opération

Sur la base d'une émission de 1.295.441 actions à un prix se situant au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre (soit 5,37€ par action), le produit brut de l'émission d'actions nouvelles sera d'environ 6.956 K€ pouvant être porté à environ 7.999 K€ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension (dont 5.330 K€ libérés par compensation de créance).

Engagements de souscription reçus

Mare Nostrum a reçu des engagements de souscription pour un montant total de 5.330K€ lui permettant de garantir la réalisation de l'Offre.

Ces engagements proviennent des actionnaires historiques, des managers du Groupe, d'un partenaire commercial, d'investisseurs extérieurs ainsi que d'un partenaire dans le cadre d'une opération de croissance externe. Ces derniers se sont irrévocablement engagés à souscrire à l'augmentation de capital à un prix par action égal au Prix de l'Offre tel qu'il sera déterminé par le Conseil d'Administration de la Société le 29 novembre 2019.

Ces engagements ont vocation à être servis intégralement. Ils représentent 77% de l'Offre hors exercice de la clause d'extension et 67% de l'Offre après exercice de la clause d'extension.

Engagements d'abstention et de conservation

Abstention : A compter de la date de signature du contrat de direction et de placement et pendant 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison, sous réserve de certaines exceptions et notamment l'exercice d'OC-BSA émises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 décembre 2018 et/ou émises, par la suite en juin et novembre 2019, par décisions du Conseil d'Administration de la Société agissant conformément à la délégation de compétence octroyée par l'Assemblée Générale Mixte du 21 janvier 2019, et qui n'auraient pas été converties dans le cadre de l'Offre.

Conservation : Les dirigeants (98,4% du capital et des droits de vote de Mare Nostrum) et les managers de la Société titulaires d'OC-BSA émises en décembre 2018 (non actionnaires de Mare Nostrum à la date du Document d'Information) ont par ailleurs souscrit un engagement de conservation portant sur 100% des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital qu'ils détiennent à la date du Document d'Information ou viendraient à détenir jusqu'à l'expiration d'un délai de 180 jours à compter de la date de règlement-livraison, sous réserve des exceptions décrites à la section 6.3 de la partie II du Document d'Information.

Modalités de souscription

Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 28 novembre 2019 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par interne. Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus exclusivement par le Teneur de Livre au plus tard le 28 novembre 2019 à 17 heures (heure de Paris), sauf clôture anticipée.

Calendrier indicatif de l'opération

14 novembre 2019

- Conseil d'Administration décidant des modalités de l'opération
- Conseil d'Euronext validant le projet d'admission sur Euronext Growth

15 novembre 2019

- Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre
- Avis d'Euronext Paris relatif à l'ouverture de l'OPO
- Ouverture de l'OPO et du Placement Global

28 novembre 2019

- Clôture de l'OPO à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour celles par Internet
- Clôture du Placement Global à 17 heures (heure de Paris)

29 novembre 2019

- Diffusion du communiqué de presse indiquant le nombre définitif d'Actions Nouvelles, le résultat de l'Offre et l'exercice éventuel de la Clause d'Extension

- Avis d'Euronext Paris relatif au résultat de l'Offre

3 décembre 2019

- Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global

4 décembre 2019

- Début des négociations des actions de la Société sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris

Éligibilité de l'offre au PEA et PEA-PME et qualification Bpifrance Entreprise innovante

Mare Nostrum annonce respecter les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par les dispositions des articles L. 221-32-2 et D. 221-113-5 et suivants du Code monétaire et financier. En conséquence, les actions Mare Nostrum peuvent pleinement être intégrées au sein des plans d'épargne en actions (PEA) et des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique. Mare Nostrum est labellisé « Entreprise innovante » par Bpifrance.

Mise à disposition du document d'information

Des exemplaires du Document d'Information sont disponibles sans frais au siège social de Mare Nostrum, 9 avenue de Constantine 38100 Grenoble, France, ainsi qu'en version électronique sur le site internet d'Euronext Growth Paris (www.euronext.com) et sur celui de Mare Nostrum (www.mare-nostrum.eu).

Facteurs de risques

Tout investissement en actions comporte des risques. L'attention du public est attirée sur la section I.4 « Facteurs de risques » et la section II.1 « Risques liés à l'admission des actions sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris » du Document d'Information.

Avertissement

Le présent communiqué de presse contient des indications sur les perspectives et axes de développement de la Société. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « penser », « avoir pour objectif de », « s'attendre à », « entendre », « estimer », « croire », « devoir », « pourrait », « souhaite » ou, le cas échéant, la forme négative de ces termes ou toute autre variante ou expression similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la Société. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. Ces informations contiennent des données relatives aux intentions, estimations et objectifs de la Société concernant notamment, le marché, la stratégie, la croissance, les résultats, la situation financière et la trésorerie de la Société. Les informations prospectives mentionnées dans le présent communiqué de presse sont données uniquement à la date du présent communiqué. La Société ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives contenues dans le présent communiqué, excepté dans le cadre de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable. La Société opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide ; il ne peut donc pas être en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective, étant rappelé qu'aucune de ces informations prospectives ne constitue une garantie de résultats réels.